



Communiqué de presse du 12 septembre 2013

Le canton de Bâle-Ville prévoit un budget équilibré pour 2014.

Le canton de Bâle-Ville budgétise un surplus de 2,2 millions de francs pour l'année 2014. Les charges sociales plus élevées, les contributions croissantes à l'Université de Bâle et à l'Université des sciences appliquées de la Suisse du Nord-Ouest ainsi que le développement des garderies et des transports publics expliquent l'aggravation du résultat d'exploitation du canton pour l'année budgétaire 2014 par rapport à l'année précédente. Les recettes fiscales cantonales et celles issues de l'impôt fédéral direct augmenteront légèrement dans l'année budgétaire 2014 tandis que les contributions nettes à la Péréquation Financière Nationale (PFN) diminueront temporairement. Les investissements élevés mèneront à un nouvel endettement de 194,9 millions de francs. Le ratio d'endettement net augmentera et passera, selon les prévisions, de 3,9 ‰ en 2013 à 4,2 ‰ en 2014.

Léger surplus dans le compte de résultats

Le canton de Bâle-Ville devrait, selon les prévisions, enregistrer un surplus de 2,2 millions de francs. Le résultat d'exploitation affecté est inférieur de 44 millions de francs, comparé au résultat attendu pour 2013. Les mesures prévues par le Conseil d'État dans des secteurs clés conduiront à un accroissement des dépenses de 12,9 millions de francs dans le budget 2014 par rapport au budget 2013. Cette augmentation relative aux secteurs clés est due essentiellement à des charges sociales plus élevées, aux contributions croissantes à l'Université de Bâle et à l'Université des sciences appliquées de la Suisse du Nord-Ouest ainsi qu'au développement des garderies et des transports publics. Des facteurs, que le Conseil d'État ne peut pas ou difficilement influencer, ont également un effet négatif: diverses positions dans le domaine social ont mené à un accroissement des dépenses de 23,1 millions de francs. Les principales positions individuelles sont représentées par les augmentations des coûts pour les prestations complémentaires (8,5 millions de francs) et des réductions de primes (6,1 millions de francs), suivies du secteur lié aux personnes handicapées (4 millions de francs) et de l'aide sociale (2,6 millions de francs). L'augmentation du nombre d'écolières et d'écoliers, qui ne peut pas être imposé non plus, a généré 4,4 millions de francs de dépenses supplémentaires liées à l'enseignement. La suppression de la taxe d'exemption au service chez les pompiers a entraîné une perte de recettes s'élevant à 6,1 millions de francs. En revanche, la réduction dans le secteur public des sommes versées aux hôpitaux a permis une baisse des dépenses de 10 millions de francs.

Légère hausse des recettes fiscales en 2014 malgré une baisse des impôts

Selon les estimations actuelles des bénéficiaires escomptés pour 2013, il faut s'attendre à une légère hausse des recettes fiscales pour les personnes morales, malgré une baisse des impôts sur les bénéficiaires et sur le revenu. Au cours de l'année fiscale 2013, pertinente pour le budget 2014, les impôts sur le revenu ont été diminués d'un demi-point à 22,5 % et les impôts sur les bénéficiaires pour la même valeur à 20 %. Cette baisse d'impôts devrait générer une stagnation des recettes issues des impôts sur le revenu et une légère diminution de celles résultant des impôts sur la fortune ainsi que des rappels d'impôt et des amendes fiscales de la part des personnes physiques. La légère hausse des recettes fiscales cantonales attendues en 2014 sera également accompagnée d'une augmentation des recettes fiscales dues à l'impôt fédéral direct. Ceci

s'explique aussi par un meilleur développement économique durant l'année 2013 constituant la base des recettes fiscales pour 2014.

Baisse des contributions à la péréquation financière et hausse des versements alloués par le mécanisme de compensation des charges sociodémographiques

La Péréquation Financière Nationale pour 2014 repose sur le développement économique des années 2008 à 2010. En comparaison avec l'année passée, l'année 2007, particulièrement bonne pour Bâle-Ville, n'est pas prise en compte dans le calcul, ce qui signifie que le canton, temporairement, contribuera nettement moins à la péréquation des ressources. Dans le même temps, en raison d'un indicateur de pauvreté élevé (dû entre autres à une augmentation du nombre de cas de bénéficiaires de l'aide sociale et à la vieillesse), il recevra en 2014 davantage de versements alloués par le mécanisme de compensation des charges sociodémographiques. La contribution nette pour l'année 2014 se chiffre à 102,6 millions de francs, ce qui correspond à une charge réduite de 12,2 millions francs par rapport au budget 2013.

Les investissements élevés engendrent de nouvelles dettes

Le niveau des investissements est également élevé dans le budget 2014, le solde total du compte des investissements atteint 391 millions de francs. D'importants investissements sont réalisés entre autres dans la rénovation et la construction d'écoles dans le cadre des mesures de construction pour l'harmonisation de l'école et pour le développement des garderies, dans l'agrandissement du Musée d'art et dans le nouveau bâtiment pour l'École de design de l'Université de sciences appliquées de la Suisse du Nord-Ouest. Le canton investit également dans le maintien des infrastructures (comme les routes, les égouts et les voies) et dans la promenade le long des rives du Rhin à St. Johann avec les tribunes du complexe sportif St. Jakob dans la plaine Brüglinger.

Avec les investissements élevés, le niveau des amortissements des gros investissements a augmenté pour atteindre environ 129 millions de francs. Environ 196,1 millions de francs des nouveaux investissements sont autofinancés, donnant un ratio d'autofinancement de 50,2 %, de sorte que le solde de financement du budget 2014 présente un déficit et un nouvel endettement à hauteur de 194,9 millions de CHF. Le ratio d'endettement net augmentera et passera, selon les prévisions, de 3,9 ‰ du PIB de la Suisse en 2013 à 4,2 ‰ en 2014.

Perspectives avec des résultats quasi équilibrés et des investissements élevés

Le compte de résultats présentera dès 2015 un léger déficit dans le plan financier 2014-2017. Les dépenses augmenteront essentiellement à cause des dépenses de santé et sociales comme la réduction des primes, l'aide sociale et le financement des établissements médico-sociaux, mais aussi à cause de dépenses plus importantes pour l'éducation et au retour à l'augmentation des contributions à la péréquation des ressources à un taux excédant l'accroissement des recettes. Au cours de la période prévisionnelle, la dette nette augmentera d'un milliard de francs et passera de 2,6 milliards de francs en 2014 à 3,6 milliards de francs en 2017. Toutefois, le développement du résultat global n'est responsable que dans une moindre mesure de l'accroissement de la dette nette. Celui-ci est dû essentiellement aux investissements élevés sur le site de Bâle-Ville engendrant une augmentation de la dette nette ainsi que du ratio d'endettement net.

Les investissements nets annuels se trouvent à un très haut niveau avec en moyenne plus de 400 millions de francs au cours de la période prévisionnelle. Des investissements élevés seront également réalisés prochainement dans les bâtiments d'écoles dans le cadre des mesures de

construction pour l'harmonisation de l'école et des garderies. De nombreuses écoles doivent également être adaptées aux exigences architecturales actuelles au cours de la période prévisionnelle. De plus, les travaux d'agrandissement du Musée d'art, les nouveaux bâtiments pour les Archives et le Musée d'histoire naturelle, les mesures d'application de la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées dans les transports publics, l'élargissement de la station d'épuration communale ARA Bâle ainsi que les investissements dans les infrastructures comme les routes, les égouts et les transports publics (voies, projet de tram Margarethenstich etc.), le développement du nouveau quartier de la ville Erlenmatt et l'expansion du réseau de tram 2020 contribuent à ce haut niveau d'investissements. L'augmentation des investissements engendre également une hausse du niveau des amortissements durant la période prévisionnelle. Outre l'investissement net, le solde du compte des investissements comprend aussi les prêts du patrimoine administratif. Ceux-ci augmenteront de façon significative au cours des prochaines années en raison de l'acquisition du tram par la BVB, des investissements de l'Université et de l'octroi à la médecine dentaire d'un statut indépendant.

Le Conseil d'État est convaincu de la pertinence de ces investissements même s'ils engendrent des dettes supplémentaires. Le ratio d'autofinancement des investissements est, durant toute la période prévisionnelle, inférieur à 100 % et sera encore en 2017 à 37 %. Il faut donc s'attendre, au cours de toute la période prévisionnelle, à un nouvel endettement significatif et à une hausse du ratio d'endettement net à 5,3 ‰. Celui-ci restera, même à la fin de la période prévisionnelle, inférieur de 1,2 ‰ à la valeur seuil de 6,5 ‰, à partir de laquelle prendrait effet le frein à l'endettement. Les bons résultats, le désendettement et la politique modérée des dépenses de ces dernières années ont permis d'instaurer la marge de manœuvre nécessaire. Néanmoins, il convient d'établir, dans les années à venir, une hiérarchisation des investissements afin de maintenir cette marge de manœuvre également lors d'événements imprévus de sorte que le frein à l'endettement ne puisse pas prendre effet dans une telle situation.

Pour plus d'informations

Conseillère d'État Dr. Eva Herzog Tél. 061 267 95 50
Responsable du Département des finances

Dr. Peter Schwendener Tél. 061 267 96 01
Chef de l'Administration des finances

Références

- Chiffres indicateurs pour le canton de Bâle-Ville
- Compte de résultats pour le canton de Bâle-Ville

Chiffres indicateurs pour le canton de Bâle-Ville

Annexe 1

	Montant final	Budget	Budget	Différence B14/B13		B14/B13 B14/R12	
	2012	2013	2014	abs.	%	abs.	%
en millions de francs							
Résultat d'exploitation affecté	-2'462.0	-2'552.0	-2'596.3	-44.4	-1.7	-134.3	-5.5
Résultat d'exploitation non affecté	2'573.9	2'542.3	2'564.9	22.5	0.9	-9.0	-0.3
Amortissements	-120.4	-130.2	-134.1	-3.9	-3.0	-13.7	-11.4
Résultat d'exploitation (compte de résultats)	-8.5	-139.8	-165.5	-25.7	-18.4	-157.0	-1838.5
Résultat financier	191.6	146.6	167.8	21.1	14.4	-23.8	-12.4
Résultat global	183.0	6.8	2.2	-4.6	-67.4	-180.8	-98.8
+ amortissements des gros investissements	114.5	123.3	129.0	5.7	4.6	14.5	12.7
+ amortissements des petits investissements	4.5	4.9	5.6	0.7	14.3	1.1	24.4
+ amortissements des frais de personnel – destinataires de financements spéciaux		52.3	54.2	1.9	3.6	54.2	100.0
+ amortissements contributions à des investissements	5.8	6.9	7.8	0.9	13.0	2.0	34.5
- liquidation contributions à des investissements obtenues			-2.8	-2.8	-100.0	-2.8	-100.0
+/- modifications du capital propre affecté	61.9			0.0	0.0	-61.9	-100.0
Autofinancement	369.8	194.2	196.1	1.9	1.0	-173.7	-47.0
Dépenses d'investissement	-256.9	-339.3	-374.8	-35.5	-10.5	-117.9	-45.9
Recettes d'investissement	47.9	28.3	11.0	-17.3	-61.1	-36.9	-77.0
Investissement net	-209.1	-311.0	-363.8	-52.8	-17.0	-154.8	-74.0
Modifications des prêts/participations du patrimoine administratif	-363.8	-61.9	-27.2	34.7	56.1	336.6	92.5
Solde du compte d'investissements	-572.8	-372.9	-391.0	-18.1	-4.8	181.8	31.7
Solde de financement	-203.0	-178.7	-194.9	-16.2	-9.0	8.1	4.0
Ratio d'autofinancement en %	64.6	52.1	50.2				
Dette nette	2'191.4	2'370.1	2'565.0				
Ratio d'endettement net en % du PIB de la Suisse	3.7	3.9	4.2				

Compte de résultats pour le canton de Bâle-Ville

Annexe 2

	Montant final	Budget	Budget	Différence		B14/B13	
	2012	2013	2014	abs.	%	abs.	%
en millions de francs							
30 Charges de personnel	-1'098.2	-1'180.6	-1'186.0	-5.4	-0.5	-87.8	-8.0
31 Charges de biens et charges d'exploitation	-478.1	-436.6	-449.4	-12.8	-2.9	28.7	6.0
33 Amortissements du patrimoine administratif	-119.0	-128.2	-134.6	-6.4	-5.0	-15.6	-13.1
35 Affectations à des fonds/financements spéciaux	-39.4	0.0	0.0	0.0	0.0	39.4	100.0
36 Charges de transfert	-1'762.3	-1'813.4	-1'842.8	-29.4	-1.6	-80.5	-4.6
Charges	-3'497.0	-3'558.7	-3'612.8	-54.1	-1.5	-115.8	-3.3
40 Revenus fiscaux	2'511.9	2'518.0	2'528.6	10.6	0.4	16.7	0.7
41 Patentes et concessions	16.5	34.2	33.5	-0.7	-2.1	17.1	103.7
42 Compensations	387.7	358.4	351.5	-6.8	-1.9	-36.1	-9.3
43 Produits divers	53.6	0.1	2.3	2.2	...	-51.3	-95.7
45 Prélèvements sur fonds/financements spéciaux	18.8	0.0	0.0	0.0	0.0	-18.8	-100.0
46 Revenus de transfert	500.0	508.2	531.2	23.1	4.5	31.2	6.2
Revenus	3'488.4	3'418.9	3'447.2	28.3	0.8	-41.2	-1.2
Résultat d'exploitation	-8.5	-139.8	-165.5	-25.7	-18.4	-157.0	...
34 Charges financières	-109.8	-143.5	-135.8	7.7	5.4	-26.0	-23.7
44 Revenus financiers	301.4	290.2	303.6	13.4	4.6	2.2	0.7
Résultat financier	191.6	146.6	167.8	21.1	14.4	-23.8	-12.4
Résultat global	183.0	6.8	2.2	-4.6	-67.4	-180.8	-98.8
Total charges	-3'606.8	-3'702.2	-3'748.6	-46.3	-1.3	-141.8	-3.9
Total revenus	3'789.8	3'709.1	3'750.8	41.7	1.1	-39.0	-1.0